

MONTANT DES INDEMNITÉS FORFAITAIRES

CATEGORIE	INFRACTION	MONTANT	FRAIS DE DOSSIER
3 ^{ème} Classe	Titre de transport non valide	29,50€	38€
	Absence de titre de transport	43,50€	
	Titre de transport non valable	29,50€	
	Titre de transport falsifié	43,50€	
4 ^{ème} Classe	Violation de l'interdiction de fumer	68€	0€
	Souillure et dégradation du matériel	155€	
	Trouble à l'ordre public et à la tranquillité des voyageurs	155€	
	Refus d'obtempérer aux injonctions d'un agent assermenté	155€	
	Entrave à la fermeture et à l'ouverture des portes	155€	
	Manipulation intempestive ou vol de matériel de sécurité à bord du car	155€	

La responsabilité financière et pénale des parents pourra être engagée dans le cas d'incidents avec un voyageur mineur.

La Région peut décider une exclusion temporaire ou définitive en fonction de la gravité des faits (vandalisme, propos malveillants envers le conducteur et les autres voyageurs)